

Nesbitt	Skoberg
Noble	Skoreyko
Paproski	Stanfield
Peddle	Stewart (Marquette)
Peters	Tétrault
Ricard	Thomas (Moncton)
Ritchie	Thompson (Red Deer)
Rondeau	Thomson (Battleford-Kindersley)
Rose	Valade
Rynard	Winch
Saltsman	Woolliams—78
Schumacher	
Scott	

M. l'Orateur: La motion est approuvée.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, à la suite de pourparlers entre les divers partis, on s'est entendu, je pense, sur l'adoption d'un ordre spécial de la Chambre aujourd'hui à propos du budget. En effet, pour les fins du paragraphe (2) de l'article 58 du Règlement, une fois que l'ordre n° 2 inscrit au nom du gouvernement (le débat sur le budget) aura été mis en délibération plus tard aujourd'hui, la séance d'aujourd'hui comptera comme le premier des six jours consacrés audit débat, et les dispositions de l'article 15(4) du Règlement seront appliquées en vue de suspendre aujourd'hui l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire. Si la Chambre y consent, nous pourrions peut-être adopter à cette fin, un ordre de la Chambre, après quoi, nous mettrons en délibération l'article n° 2 inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 22 octobre, de la motion (p. 1677) de l'honorable E. J. Benson (ministre des Finances) invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

• (4.40 p.m.)

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 22 octobre nous avons écouté pendant assez longtemps le ministre

[M. l'Orateur.]

des Finances (M. Benson) exposer ce qui devrait être une analyse budgétaire annuelle de la situation financière du pays. Ordinairement, cette analyse est le fruit d'une préparation soignée. Nous, de l'opposition, n'avons l'occasion de prendre connaissance de son exposé qu'au moment où il le donne, et il y est assez difficile de répondre à un discours du budget. Nous devons nous contenter d'en commenter les caractéristiques les plus évidentes, par exemple, la majoration générale de 2 p. 100 de l'impôt sur le revenu, jusqu'à concurrence de \$120. Nous avons eu le temps de scruter le budget et aussi les observations officieuses des ministres sur le budget et sa préparation.

Je dirai tout d'abord, maintenant que j'ai examiné le budget en détail et entendu quelques explications non officielles, que je ne retire pas un mot de ce que j'ai dit au sujet du budget. De fait, il faudrait bien mettre en évidence les critiques formulées. A vrai dire, les quelques remarques élogieuses de ma part au sujet des changements apportés à l'impôt sur les biens transmis par décès et à l'impôt sur les dons le seraient passablement moins aujourd'hui. Nous avons eu l'occasion d'en voir le détail couché par écrit et je dois dire que le ministre a porté gravement atteinte à bon nombre de principes concernant l'impôt sur les biens transmis par décès. Les libéralités deviennent onéreuses avec lui, lorsqu'il s'agit de dons.

Je n'ai pas l'intention de traiter du budget sous tous ses aspects. Nombre de mes collègues ont entrepris une étude de points bien précis. Et dans quelques jours, ils exposeront ces critiques durant le débat sur le budget.

Ce que le budget fait surtout ressortir, c'est qu'on ne saurait croire le gouvernement en ce qui concerne la situation financière du pays. Je dois dire maintenant, après y avoir pensé pendant plusieurs jours, que la position du gouvernement n'est pas plus digne de foi qu'elle ne l'était le soir du budget et qu'aucune explication ne peut l'améliorer.

Nous savons tous que le but du budget est de présenter une analyse de la situation financière du pays et de l'État. Cela n'est possible qu'après une analyse des problèmes qui se posent et des options qui s'offrent au gouvernement pour les résoudre. Le budget expose les moyens choisis par le gouvernement pour résoudre ces problèmes et mettre à exécution les programmes officiels.

Or, que vaut le dernier budget? Je vous dis qu'en dehors d'imposer l'augmentation d'impôts la plus élevée du temps de paix au Canada, il sera un échec lamentable. J'oserais prédire que, dans six mois, nous nous verrons